

10 août 2022 -13:28

Bruxelles | La Régie des Bâtiments effectuera différents travaux au Palais d'Egmont dans les mois à venir

Le 8 août 2022, la Régie des Bâtiments a entamé la deuxième phase de la rénovation des toitures du Palais d'Egmont à Bruxelles. Il s'agit de la toiture de l'aile de la salle Arenberg ( $\pm 1\ 000\text{ m}^2$ ). Les travaux dureront jusqu'en janvier 2023 et coûteront quelque 943 000 euros, T.V.A. comprise. En outre, plusieurs autres travaux sont prévus dans les prochains mois, tels que le renouvellement de l'éclairage de la cour intérieure, la restauration de la salle des tapisseries et le renouvellement des menuiseries extérieures.

Mathieu Michel, Secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé de la Simplification administrative, de la Protection de la vie privée, de la Régie des bâtiments, adjoint au Premier ministre : « *La Régie des Bâtiments s'attache, d'année en année, à revaloriser le patrimoine dont elle a la charge. C'est notamment le cas du Palais d'Egmont, à la croisée de l'Histoire et de la modernité, qui a déjà fait l'objet de plusieurs rénovations se verra doté prochainement d'une nouvelle toiture. Je suis particulièrement heureux qu'une nouvelle étape dans la rénovation soit franchie et que d'autres travaux soient prévus au Palais d'Egmont. Nous devons porter une attention particulière aux bâtiments symboliques du patrimoine de l'État. Ils véhiculent l'image de notre État et en constituent une des cartes de visite.* »

Le Palais d'Egmont fait partie des plus beaux fleurons du patrimoine diplomatique belge. Il accueille des invités étrangers de marque et est le théâtre de conférences internationales. En 2024, il sera également un lieu de rencontre central pendant la présidence belge de l'Union européenne.

L'histoire de ce somptueux palais remonte à 1532 et le complexe de bâtiments a connu de nombreuses adaptations et rénovations au cours des siècles.

En 2020, la Régie des Bâtiments a entamé la rénovation des toitures du Palais d'Egmont, laquelle est exécutée en plusieurs phases afin que le palais reste toujours opérationnel. Les travaux sont réalisés en concertation avec la Direction du Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale vu que le bâtiment est un monument classé.

## Une rénovation en trois phases

La première phase (juin 2020 - mai 2021) comprenait la rénovation de la toiture de l'aile protocolaire (l'aile gauche de la Cour d'honneur).

Le 8 août 2022, la deuxième phase, qui concerne l'aile de la salle Arenberg, a débuté. De mars à juillet 2022, plusieurs études préparatoires ont été menées sur la qualité des ardoises sur le toit et la stabilité de la toiture et des combles.

Les travaux proprement dits concernent la rénovation de la couverture de toiture, des chéneaux et de la menuiserie extérieure des combles. Les structures en bois de la toiture seront également consolidées ou

remplacées. Toutes les constructions en bois des combles seront également traitées contre les éventuels insectes qui pourraient attaquer le bois.

Les travaux devraient être achevés d'ici janvier 2023.

Afin de garantir la sécurité, les salles de réunion dans l'aile de la salle Arenberg ne seront plus louées à des personnes extérieures d'août 2022 à janvier 2023 inclus.

La troisième phase consistera en la rénovation des toitures des ailes sud, est et ouest. Le dossier pour les travaux sera publié en 2023. L'objectif est d'entamer les travaux immédiatement après la présidence belge de l'Union européenne, qui aura lieu de janvier 2024 à juin 2024.

## Autres travaux dans le Palais d'Egmont

Outre la rénovation des toitures, d'autres projets de rénovation et de restauration sont en cours au Palais d'Egmont.

À l'automne 2022, l'éclairage actuel autour de la Cour d'honneur sera remplacé par un éclairage LED économe en énergie. Durant cette même période, la peinture au plafond dans le « salon Louis XIV » (dans les ailes sud, est et ouest) sera rafraîchie.

La Salle des tapisseries du premier étage de l'aile de jonction sera aussi réparée et restaurée car les structures en bois du plafond et du sol sont abîmées. Fin avril 2022, le bureau « Erfgoed en Visie » a amorcé l'étude préparatoire. Les travaux proprement dits commenceraient début 2023. Les structures en bois endommagées seront rénovées et seront toutes traitées contre les insectes qui pourraient attaquer le bois.

L'objectif est de rouvrir la Salle des tapisseries avant la présidence belge de l'Union européenne en janvier 2024.

Début 2023, la rénovation et la restauration de la menuiserie extérieure du complexe débiteront. Celle-ci sera également adaptée aux exigences actuelles en matière d'énergie, toutes les fenêtres rénovées seront ainsi pourvues d'un double vitrage isolant. Ces travaux dureront environ 1 an.

## Fiche technique

- Propriétaire du Palais d'Egmont : État belge
- Utilisateur final : SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement
- Entrepreneur rénovation des toitures phase 2 : Monument Vandekerckhove
- Coût rénovation des toitures phase 2 : environ 943 000 euros, T.V.A. comprise
- Durée de la phase 2 de la rénovation des toitures : mars 2022-janvier 2023



Régie des Bâtiments  
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 65 11  
<http://www.buildingsagency.be>

Johan Vanderborght  
Porte-parole  
+32 (0)479 31 26 91  
[johan.vanderborght@buildingsagency.be](mailto:johan.vanderborght@buildingsagency.be)